

Image not found or type unknown



Contentieux avec le RSI, mon fils est insolvable au RSA et CMU

Par **Mamyno**, le 12/11/2016 à 17:03

Mon fils avait 2 entreprise de restauration (2 bars) il a tout perdu et doit beaucoup d'argent au RSI. Mais aujourd'hui après un grave accident il est dans un centre de Reeducation depuis 6 mois.

Il est insolvable, plus d'argent, interdit bancaire, au RSA et CMU.

Le RSI ne le lache pas, mais que faire !!!

Bonjour,

Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention...

Par **amajuris**, le 12/11/2016 à 18:32

bonjour,

la situation difficile de votre fils n'interdit au RSI de demander le paiement de sa dette.

si votre fils n'a que le RSA,insaisissable, le RSI devra attendre que la situation de votre fils s'améliore.

mais la dette risque d'augmenter.

salutations

Par **Mamyno**, le **12/11/2016** à **18:46**

Bonsoir

Veillez m'excuser pour ce manque de politesse de ma part. Je suis tellement préoccupé que j'en oublie les formules de politesse, sincèrement désolé.

Je vous remercie de votre réponse, la situation de mon fils est très difficile, il a été opéré 8 fois des 2 bras, et il ne pourra reprendre une activité qu'après une difficile et longue Reeducation.

Encore merci

Cordialement